

SIT

Syndicat interprofessionnel
de travailleuses et travailleurs



UDTS

Union Démocratique
des Travailleurs du Sénégal



Les violences faites aux femmes en milieu de travail et aux étudiantes de l'Enseignement Secondaire, dans 5 régions du Sénégal

L'Union démocratique des travailleurs du Sénégal (UDTS) est née le 3 décembre 1987. Elle est affiliée à la Confédération Syndicale Internationale Afrique, elle-même entité de la CSI-Monde. Elle agit au nom des travailleurs-euses du Sénégal et défend leurs nombreuses revendications professionnelles.

Au sein de l'UDTS, le Comité des Femmes travaille sur toutes les questions liées aux responsabilités des femmes dans la société sénégalaise tant les aspects inhérents aux conditions de travail que le devoir de préserver les liens et assumer les charges de la vie courante.



Les violences et harcèlements dont les femmes sont victimes au travail et dans leur environnement social entrent dans ce contexte de lutte et de défense de leurs droits : « Protéger les couches les plus vulnérables, notamment aux droits à leur égalité de genres, de chances et à la diversité, dans le respect des normes et conventions spécifiques aux femmes.

Depuis le début de cette année 2018, c'est tout un réseau militant qui se met en marche, depuis le sommet de l'UDTS (coordination nationale) jusqu'à la base (antennes locales de l'UDTS). Une dynamique interne va se mettre en action, que ce soit pour la récolte de témoignages, pour assurer les plaidoyers auprès des autorités concernées ou pour la mise en place de comité de veille. Le réseau syndical, avec ses outils de formation et de communication est idéal pour ce genre de recherche-action et d'approche de la population. Pour les actions touchant aux soins médicaux et thérapeutiques, un réseau de médecins du travail, d'infirmiers, de psychologues est d'ores et déjà mis en œuvre, soit pour des actions immédiates, soit pour des soins à moyen terme.

Dans les faits, l'UDTS va récolter les témoignages des femmes travailleuses et étudiantes victimes de violence de 5 régions du pays, puis organiser un plaidoyer auprès des autorités et des communautés. Des formations seront apportées aux femmes et jeunes filles des villes concernées, ainsi que des soins médicaux et thérapeutiques. Enfin des comités de veille seront mis en place dans les services administratifs.

Ce projet va concerner 400 femmes travailleuses du secteur informel et de l'administration publique de 5 régions du pays (Dakar, Thiès, Matam, Médina Yoro Foulah et Saraya). Il va aussi concerner 100 jeunes étudiantes des établissements scolaires des mêmes régions.

Ce projet devrait permettre une sensibilisation des femmes en activités professionnelles et des jeunes étudiantes en activité scolaire, des milieux de la santé, des administrations, des responsables d'écoles publiques et privées.

Des actions de formation et de mise en place d'outils de surveillance seront menées, ainsi que des soins médicaux et thérapeutiques apportés aux victimes.

J-D. Jacquemet

Chargé de suivi de projets